

COMPTE-RENDU SOMMAIRE
BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 8 JUILLET 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi 8 juillet, à dix-huit heures trente, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise se sont réunis au siège de cette dernière, 30 avenue Eugène GAZEAU à SENLIS, sous la présidence de Monsieur Guillaume MARECHAL, Président, en session ordinaire, après avoir été convoqués le **mercredi 6 juillet 2022**, conformément aux dispositions de l'article L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales

Siégeaient à l'assemblée :

Monsieur CHARRIER Philippe
Monsieur de LA BEDOYERE Jean-Marc
Monsieur DUMOULIN François
Monsieur GAUDUBOIS Patrick
Madame JAUNET Christelle
Madame LOISELEUR Pascale
Madame LUDMANN Véronique
Monsieur MARECHAL Guillaume
Monsieur MELIQUE Jacky

Avant l'examen de la question par le Bureau Communautaire, le Président de séance vérifie les conditions de quorum : 9 présents. Il constate que celui-ci est atteint et proclame la validité de la séance.

01BC080722 – APPROBATION DE LA PROCEDURE DE CONVOCTION D'URGENCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après avoir entendu l'exposé du Président, par un vote au scrutin ordinaire, par 9 voix « POUR », aucune voix « CONTRE », aucune « ABSTENTION », les membres du Bureau Communautaire :

DECIDENT A L'UNANIMITE



Article 1 : d'APPROUVER la procédure de convocation d'urgence du Bureau Communautaire.

02BC080722 – DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Après avoir entendu l'exposé du Président, par un vote au scrutin ordinaire, par 8 voix « POUR », aucune voix « CONTRE », 1 « ABSTENTION », les membres du Bureau Communautaire :

DÉCIDENT A L'UNANIMITÉ AVEC UNE ABSTENTION

Article 1^{er} - DE DESIGNER Monsieur Philippe CHARRIER, secrétaire de séance.

Paraphes	
	

03BC080722 – ATTRIBUTION DU MARCHÉ 2022-03 ADTO 61084/22-209 RELATIF A LA MISSION D'ASSISTANCE A LA MAITRISE D'OUVRAGE JURIDIQUE, FINANCIERE ET TECHNIQUE POUR L'ELABORATION D'UN CONTRAT DE CONCESSION DE SERVICE PUBLIC EN VUE DE LA CONCEPTION, CONSTRUCTION ET GESTION D'UN CENTRE AQUATIQUE COMMUNAUTAIRE : AUTORISATION DE SIGNATURE DES PIÈCES DU MARCHÉ PAR LE PRÉSIDENT

Après avoir entendu l'exposé du Président, par un vote au scrutin ordinaire, par 9 voix « POUR », aucune voix « CONTRE », aucune « ABSTENTION », les membres du Bureau Communautaire :

DECIDENT A L'UNANIMITE

Article 1^{er} : D'AUTORISER Monsieur le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise, ou son représentant, à signer les pièces constitutives du marché 2022-03 ADTO 61084/22-209 relatif à la mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage juridique, financière et technique pour l'élaboration d'un contrat de concession de service public en vue de la conception, construction et gestion d'un centre aquatique communautaire attribué au groupement ESPELIA/ASTORIA/PRISME pour un montant total de la mission tranche ferme+ tranche optionnelle à 123 535.00 euros HT soit 148 242 euros TTC ;

Article 2 : D'AUTORISER Monsieur le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches administratives et financières afférentes.

04BC080722 – ATTRIBUTION DU MARCHÉ 2022-02 ADTO 63878 RELATIF A LA MISE EN ŒUVRE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) : AUTORISATION DE SIGNATURE DES PIÈCES DU MARCHÉ PAR LE PRÉSIDENT

Après avoir entendu l'exposé du Président, par un vote au scrutin ordinaire, par 9 voix « POUR », aucune voix « CONTRE », aucune « ABSTENTION », les membres du Bureau Communautaire :

DECIDENT A L'UNANIMITE

Article 1^{er} : D'AUTORISER Monsieur le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise, ou son représentant, à signer les pièces constitutives du marché 2022-02 ADTO 63878 relatif à la mise en œuvre du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) ;

Article 2 : D'AUTORISER Monsieur le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches administratives et financières afférentes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30

Senlis, le 8 juillet 2022

Philippe CHARRIER
Secrétaire de séance

Affiché le : ...



Guillaume MARÉCHAL
Président de la Communauté de Communes
Senlis Sud Oise

